

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2328

présenté par
Mme Forteza

à l'amendement n° 2283 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.